

# Comptes de Gestion 2023

Commune de Plélan le Grand



## Comptes de gestion 2023

Pour rappel, les comptes de gestion dressés par le Trésorier comprennent toutes les opérations constatées au titre de la gestion municipale pendant l'exercice budgétaire passé.

Ils présentent la situation générale des opérations en distinguant :

- la situation au début de la gestion, sous forme de bilan d'entrée,
- les opérations de débit et de crédit constatées au cours de l'exercice,
- la situation à la fin de la gestion, sous forme de bilan de clôture,
- le développement des opérations effectuées au titre du budget,
- les résultats.



# Délibération

Le Conseil municipal déclare que les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes assainissement et lotissement dressés pour l'exercice 2023 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.





# **Comptes Administratifs 2023**

Commune de Plélan le Grand



# **SOMMAIRE**

- I Résultat de fonctionnement du budget principal 2023
- II Résultat d'investissement du budget principal 2023
- III Résultats du budget annexe assainissement 2023
- IV Résultats du budget annexe lotissement 2023



# I - Résultat de fonctionnement 2023



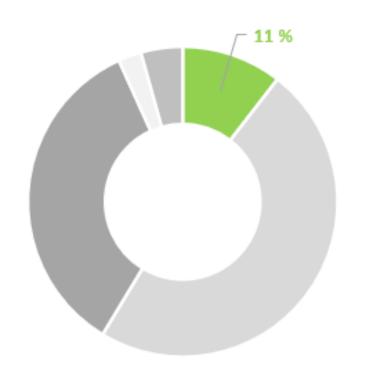
# Recettes de fonctionnement 2023



# 1. Synthèse des recettes de fonctionnement 2023

Recettes de fonctionnement	BP + DM 2023	CA 2023	Taux réalisation
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	392 500,00 €	457 003,67 €	116%
73 - Impôts et taxes	2 119 781,00 €	2 086 239,54 €	98%
74 - Dotations, subventions et participations	1 534 068,00 €	1 473 126,98 €	96%
75 - Autres produits de gestion courante	91 000,00 €	104 321,87 €	115%
77 - Produits exceptionnels	115 500,00 €	44 263,15 €	38%
013 - Atténuations de charges	52 000,00 €	61 033,42 €	117%
Sous total Recettes réelles	4 304 849,00 €	4 225 988,63 €	98%
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou c	- €	- €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 108,04 €	84 108,04 €	100%
Sous total Recettes ordre	84 108,04 €	84 108,04 €	100%
RECETTES TOTALES	4 388 957,04 €	4 310 096,67 €	98%

## Présentation des réalisations des recettes de fonctionnement 2023



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Autres recettes

#### **Chapitre 70**

#### **PRODUITS DES SERVICES**

Taux de réalisation : 116 %

#### 457 003€

#### Dont:

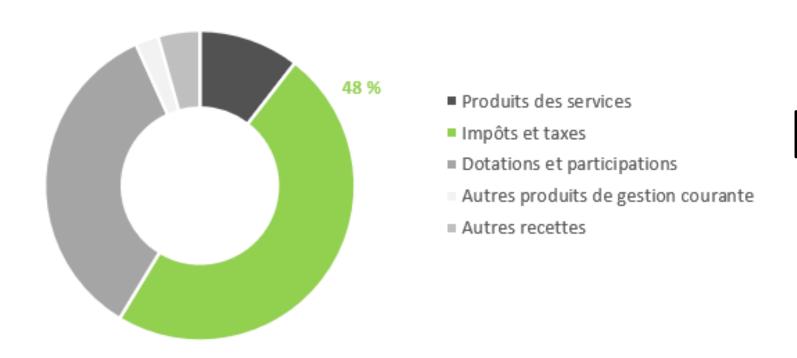
- Les concessions cimetière
- Les redevances (périscolaire et enseignement, occupation du domaine public, droits des services à caractère culturel, sportif et social)
- Le remboursement des budgets annexes
- Autres

### Détail des produits des services = 457 003,67€

	Réalisation 2022 en volume	Réalisation 2023 en volume	% sur chap 2023	Différence 2023-2022 en volume	Commentaires
REDEVANCES (Occupation du domaine communal, droits des services à caractère culturel, sportif, social, périscolaire et enseignement)	316 373,89 €	386 207,16 €	85%	69 833,27 €	Augmentation tarifs + fréquentation restaurant
REMBOURSEMENT DES BUDGETS ANNEXES	25 000,00 €	32 564,41 €	<b>7</b> %	7 564,41 €	
CONCESSIONS DU CIMETIERE	2 543,10 €	4 210,08 €	1%	1 666,98 €	
AUTRES (autres prestations de services, notamment refacturation études conv Interval)	- €	34 022,02 €	<b>7</b> %	34 022,02 €	Refacturation ponctuelle liée à une dépense



## Présentation des réalisations des recettes de fonctionnement 2023



#### **Chapitre 73**

#### **IMPOTS ET TAXES**

Taux de réalisation : 96 %

#### 2 086 239€

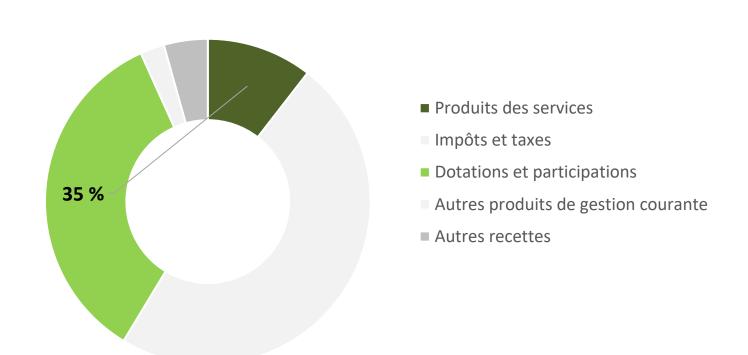
#### Dont:

- La Taxe Foncière (TF) et la Taxe d'Habitation (TH),
- L'attribution de compensation (AC)
- La Dotation de solidarité communautaire (DSC)
- Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)
- Fonds de péréquation
   Intercommunal et communal (FPIC)

## Détail des impôts et taxes = 2 086 239,54 €

	TAXE FONCIERE ET TAXE D'HABITATION	1 507 944 €	+ 61 592 € par rapport au CA 2022 (soit hausse de 3% car revalorisation des bases, pas de modification des taux)
	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	59 268 €	+ 4 939 € par rapport au CA 2022 (soit hausse de 9% due à un oubli de rattachement 2022)
	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	211 053 €	+ 816€ par rapport au CA 2022 (soit % stable)
$\vdash$	FONDS NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DES RESSOURCES	41 394 €	- 1 954 € par rapport au CA 2022 (soit baisse de 5%)
	FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL	57 327 €	- 3 538 € par rapport au CA 2022 (soit baisse de 6%)
	TAXE ADDITIONNELLE ET TAXE PUBLICITAIRE	158 321 €	- 5 073€ par rapport au CA 2022 (soit baisse de 3% des droits de mutation)
	AUTRES (marché)	45 992 €	- 899 € par rapport au CA 2022 (soit baisse de 2% des recettes régies marché)

## Présentation des réalisations des recettes de fonctionnement 2023



#### **Chapitre 74**

#### **DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**

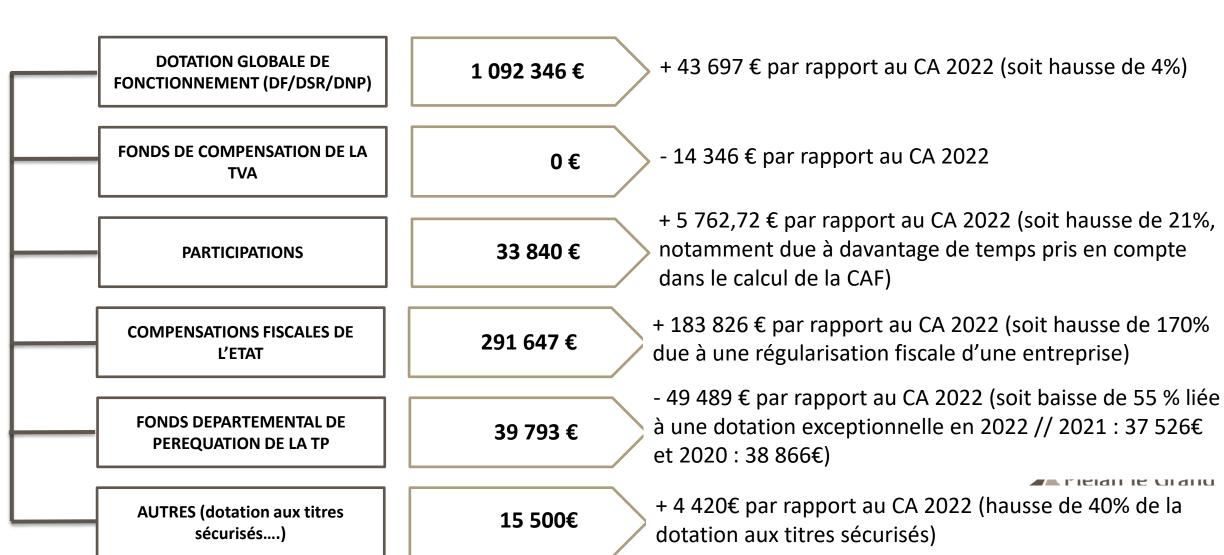
Taux de réalisation : 96 %

#### 1 473 127€

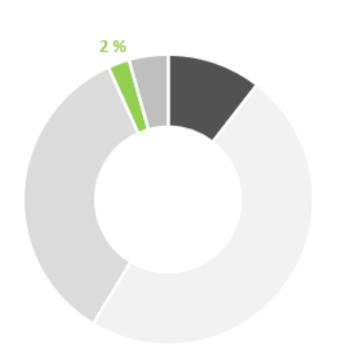
#### Dont:

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF),
- Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA),
- Les subventions
- Les compensations fiscales de l'Etat,
- Le fonds départemental de péréquation de la TP

#### Détail des dotations et participations = 1 473 126,98 €



## Présentation des réalisations des recettes de fonctionnement 2023



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Autres recettes

#### **Chapitre 75**

# AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

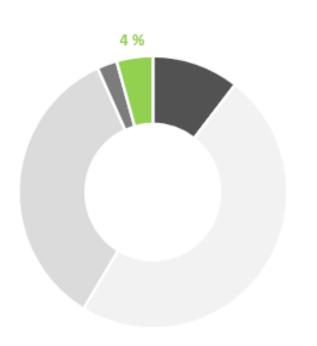
Taux de réalisation : 115 %

#### 104 322€

#### Il s'agit:

- Des revenus des immeubles (locations) pour 72 671 €
- Des fermages pour 3 101€
- Des autres produits de gestion courante (principalement la participation de l'Interval et de Brocéliande communauté au fonctionnement de la Canopée) pour 27 953 €

### Présentation des réalisations des recettes de fonctionnement 2023



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Autres recettes

Chapitre 013, 042 et 77

# ATTENUATION DE CHARGES, PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

Taux de réalisation : 85 %

#### 189 405€

#### Il s'agit :

- Des remboursements d'indemnités journalières CPAM et de l'assurance des risques statutaires pour 61 033 €
- Des opérations d'ordre dont 84 108 € (Travaux en régie)
- Des produits exceptionnels pour 44 263€ (indemnisation suite à des sinistres, ventes Agorastore, remboursements trop versés)

# Dépenses de fonctionnement

2023



# 2. Synthèse des dépenses de fonctionnement 2023

Dépenses de fonctionnement	BP + DM 2023	CA 2023	Taux réalisation
011 - Charges à caractère général	1 323 459,00 €	1 258 745,73 €	95%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 968 350,00 €	1 968 318,36 €	100%
65 - Autres charges de gestion courante	381 360,00 €	354 984,88 €	93%
014 - Atténuations de produits	3 000,00 €	730,00 €	24%
66 - Charges financières	58 000,00 €	47 859,20 €	83%
67 - Charges exceptionnelles	229 108,04 €	3 632,09 €	2%
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €	
Sous total Dépenses réelles	3 963 277,04 €	3 634 270,26 €	92%
023 - Virement à la section d'investissement	60 680,00 €	- €	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	362 500,00 €	348 890,75 €	96%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	2 500,00 €	1 353,99 €	54%
Sous-total Dépenses d'ordre	425 680,00 €	350 244,74 €	82%
DEPENSES TOTALES	4 388 957,04 €	3 984 515,00 €	91%

## Présentation des réalisations des dépenses de fonctionnement 2023

#### Chapitre 011 - Charges à caractère général



<u>Chapitre consommé à hauteur de 95 %, mais hausse de + 160 404 € (soit 15%)</u> par rapport au CA 2022, résultant principalement des dépenses supplémentaires suivantes :



- 56 100 € : consommation d'énergie
- 23 000 € : fourniture des repas du restaurant scolaire par le délégataire (+ de repas facturés et 1<sup>ère</sup> année complète pour le nouveau marché de DSP)
- 24 490 € : service commun ADS 2022 et 2023 et part du matériel du responsable informatique mutualisé
- 20 450 € : davantage de contrats de maintenance (suivi de parc informatique, maintenance téléphonique, modification/ajout maintenance photocopieurs notamment)
- Le contexte inflationniste de hausse générale des prix de l'ensemble des fournitures et prestations achetées par la commune.



# Présentation des réalisations des dépenses de fonctionnement 2023

#### Chapitre 012 – Charges de personnel







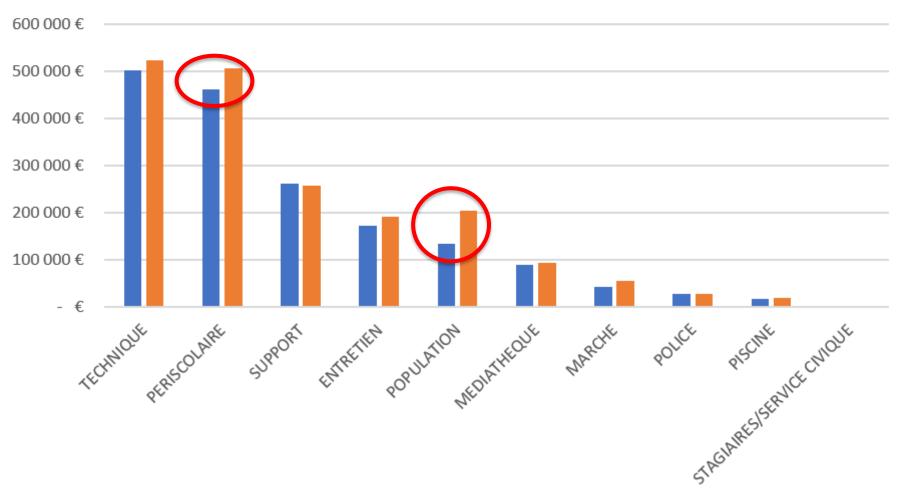
Chapitre consommé à hauteur de 100 % (hausse de + 172 201 € par rapport au CA 2022) dont les principales observations sont les suivantes :

- Nécessité de remplacer de nombreux agents absents et d'avoir recours au service remplacement du CDG35 : +51 700 € (comptabilité, accueil, Services techniques) et de recruter des remplaçants hors CDG35 : +58 000 € (périscolaire, accueil)
- Renforcement des services pour sécuriser la gestion communale et soutenir les services : recrutements en novembre d'une responsable de service ressources et d'une assistante de direction et des ST : + 12 819 € + mise à disposition d'un responsable informatique par Brocéliande Communauté depuis février 2023 : +17 000 €
- Augmentation automatique du SMIC et des indices de paie des agents : +20 000 €



#### Masse salariale 2022 & 2023 par service

(dont personnel communal, personnel extérieur et répartition des agents multiservices)



# Présentation des réalisations des dépenses de fonctionnement 2023

#### **Chapitre 65 – Subventions et participations**



Chapitre consommé à hauteur de 93 %, stable par rapport au CA 2022. Le périmètre des dépenses de gestion courante n'a pas présenté d'évolution notable.



#### Ce chapitre comporte notamment les dépenses suivantes :

Indemnités des élus : 124 038 €

- Contrat d'association Ecole Notre Dame : 104 286 €

- Subventions aux associations : 41 194 €

- Redevances pour logiciels informatiques : 25 975 €

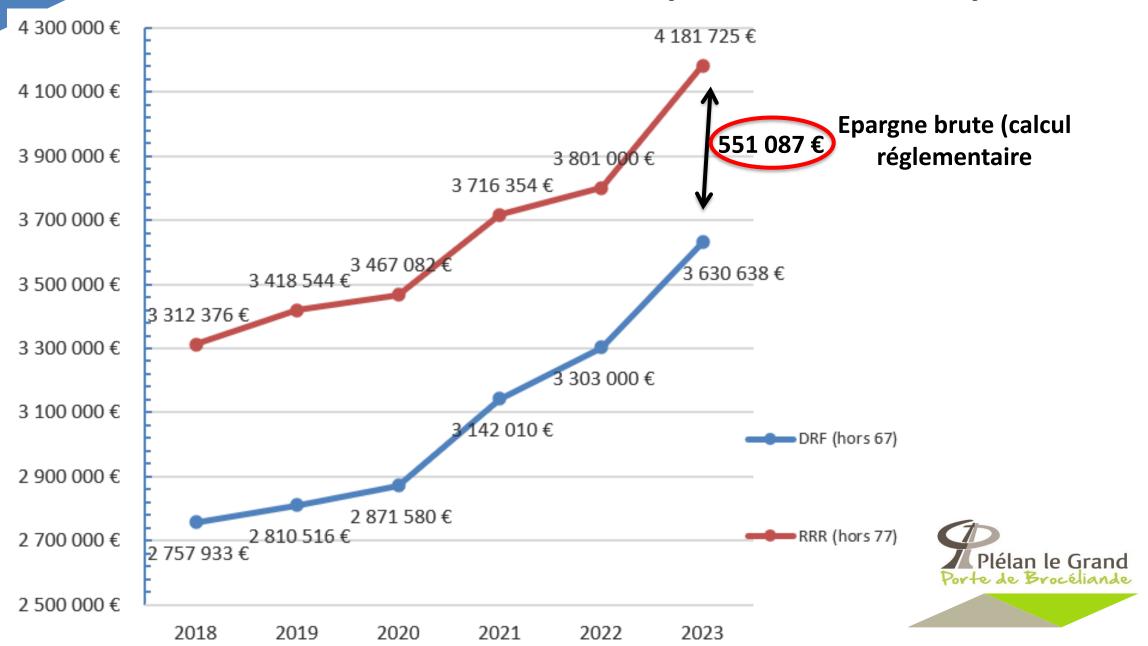
- Subvention au CCAS: 16 000 €

- Maintenance éclairage public : 15 096 €





# Evolution des recettes et dépenses réelles depuis 2018



En 2023, sur 100 € de recettes de fonctionnement, 13 €\* participent à l'autofinancement de l'investissement.

\*calcul réglementaire hors retraitement du non récurrent

# **Evolution de l'épargne brute**



Epargne brute

Taux d'épargne brute

# II - Résultat d'investissement 2023



# Dépenses d'investissement 2023



# 1. Synthèse des dépenses d'investissement 2023

Dépenses d'investissement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
16 - Emprunts et dettes assimilées	350 600,00 €	349 262,60 €	100%
20 - Immobilisations incorporelles	225 957,82 €	181 871,96 €	80%
21 - Immobilisations corporelles	629 287,23 €	358 264,08 €	57%
23 - Immobilisations en cours	2 745 698,61 €	1 925 574,94 €	70%
204 - Subventions d'équipement versées (SDE / SMEFP)	320 419,00 €	153 578,95 €	48%
Sous-total dépenses réelles	4 271 962,66 €	2 968 552,53 €	69%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 108,04 €	84 108,04 €	100%
041 - Opérations patrimoniales	60 000,00 €	55 092,12 €	92%
Sous-total dépenses d'ordre	144 108,04 €	139 200,16 €	97%
TOTAL	4 416 070,70 €	3 107 752,69 €	70%



# Principales dépenses réelles d'investissement 2023 – hors emprunt

Dépenses principales d'investissement (par projet)	Montant TTC
Construction MES Tranche 2	726 339 €
Chaufferie bois et réseau de chaleur	617 658 €
Travaux de modernisation voirie rurale (programmes 2022 et 2023)	131 957 €
Renouvellement réseaux eaux pluviales Gué, Rosière, Rue Vallée du Cast	102 480 €
Travaux voirie et réseaux divers Rue des Glyorels	79 385 €
Eclairage terrain de foot stabilisé	56 447 €
Eclairage terrain d'honneur et piste d'athlétisme	51 467 €
Signalétique centre-bourg (totems et vitrines)	50 334 €
Travaux voirie urbaine (programme 2023)	45 931 €
Travaux ex CIS	45 696 €
Travaux étage mairie	40 877 €
Travaux sur logements communaux	35 431 €
Acquisition d'un camion benne	32 327 €
Boucles pédestres (Parcours d'interprétation du patrimoine - Signalétique)	29 246 €
Etudes projet salle de sport	29 084 €
TOTAL	2 190 788 €



# Les travaux en régie en 2023 pour 84 108 €

Valorisation des travaux en régie – intervention des services techniques - de multiples chantiers ayant apporté une plus-value à notre patrimoine, parmi lesquels :

#### > Dans les bâtiments communaux

Isolation des combles perdus du local de la Poste, Désembouage plancher chauffant mairie, Travaux piscine et douches,...

#### > En espaces verts

Installation de bacs en acier sur le parvis du centre-ville, Plantation d'une haie devant le muret de l'école élémentaire, suppression de haies ornementales diverses, modification de massifs,...

#### > En voirie

Création d'un cheminement le long du parking du cimetière, Déviation du marché, Pose de signalisation verticale et horizontale,...





# Recettes d'investissement 2023



# 2. Synthèse des recettes d'investissement 2023

Recettes d'investissement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves	485 702,46 €	504 862,89 €	104%
13 - Subventions d'investissement	1 365 130,04 €	381 941,63 €	28%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 844 836,20 €	1 001 174,66 €	54%
20 - Immobilisations incorporelles	- €	24 351,07 €	
Sous-total recettes réelles	3 695 668,70 €	1 912 330,25 €	52%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	237 222,00 €	- €	0%
021 - Virement de la section de fonctionnement	60 680,00 €	- €	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert	362 500,00 €	348 890,75 €	96%
041 - Opérations patrimoniales	60 000,00 €	55 092,12 €	92%
Sous-total recettes d'ordre	720 402,00 €	403 982,87 €	56%
TOTAL	4 416 070,70 €	2 316 313,12 €	52%

# Principales subventions d'équipement perçues en 2023

Projet	Financeur	Montant perçu 2023
Plan de relance - restaurant scolaire	Etat	14 690,18 €
Rénovation logements sociaux	Brocéliande communauté	3 000,00 €
Réseau de chaleur	Etat	60 000,00 €
Canopée	Etat	205 328,00 €
Canopée	Région	12 350,00 €
Canopée	Brocéliande communauté	68 557,00 €
Canopée	ADEME	10 516,45 €
Canopée	CAF	7 500,00 €
TOTA	L	381 941,63 €



### Financement de l'investissement

Recettes d'investissement	CA 2023	% sur recettes totales
10 - Dotations, fonds divers et réserves	504 862,89 €	22%
13 - Subventions d'investissement	381 941,63 €	16%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 001 174,66 €	43%
20 - Immobilisations incorporelles	24 351,07 €	1%
040 - Opérations d'ordre de transfert	348 890,75 €	15%
041 - Opérations patrimoniales	55 092,12 €	2%
TOTAL	2 316 313,12 €	100%

L'emprunt représente 43% des recettes totales de l'exercice 2023 et vient financer 36 % des dépenses d'investissement.

Le chapitre 10, composé de l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 de 350 802,52 € du FCTVA de 110 134 € et de la taxe d'aménagement de 43 926 €, représente 22 % des recettes totales.

Le chapitre 13, représentant 16% des recettes totales, est composé de subventions pour la T2 de la Maison de l'Enfance et la chaufferie/réseau de chaleur.

# Résultat de l'exercice 2023

	CA 2023		CA 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 984 515,00 €	4 310 096,67 €	3 619 668,32 €	3 970 470,84 €
Investissement	3 107 752,69 €	2 316 313,12 €	1 478 642,61 €	1 714 020,03 €
TOTAL toutes sections	7 092 267,69 €	6 626 409,79 €	5 098 310,93 €	5 684 490,87 €
Résultat de fonctionnement	325 581,67 €			350 802,52 €
Résultat d'investissement	- 791 439,57 €			235 377,42 €

- ✓ Résultat de fonctionnement en baisse de 25 000 €
- ✓ Résultat d'investissement déficitaire s'expliquant par les nombreuses dépenses en faveur des projets d'investissement en 2023 et la perception décalée en 2024 de la majorité des subventions attendues pour ces mêmes projets



# Délibération

Madame le Maire quitte la salle.

➤ Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2023 du budget principal de la commune tel que présenté ci-avant.



# III - Résultat du budget assainissement

2023



### 1. Synthèse de la section de fonctionnement 2023

BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
122 800,00 €	9 606,99 €	8%
30 000,00 €	30 000,00 €	100%
5 000,00 €	- €	0%
157 800,00 €	39 606,99 €	25%
585 044,17 €	- €	0%
85 000,00 €	81 574,00 €	96%
56 640,00 €	56 640,00 €	100%
726 684,17 €	138 214,00 €	19%
884 484,17 €	177 820,99 €	20%
BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
236 640,00 €	226 958,70 €	96%
- €	2,12 €	
236 640,00 €	226 960,82 €	96%
620 844,17 €		
27 000,00 €	26 246,21 €	97%
647 844,17 €	26 246,21 €	4%
884 484,17 €	253 207,03 €	29%
	122 800,00 € 30 000,00 € 5 000,00 € 157 800,00 € 585 044,17 € 85 000,00 € 726 684,17 € 884 484,17 €  BP + DM 2023  236 640,00 € - € 236 640,00 € 620 844,17 € 27 000,00 € 647 844,17 €	122 800,00 € 30 000,00 €  30 000,00 € - €  157 800,00 € 39 606,99 €  585 044,17 € - €  85 000,00 € 81 574,00 €  56 640,00 € 56 640,00 €  726 684,17 € 138 214,00 €  884 484,17 € 177 820,99 €  BP + DM 2023 CA 2023  236 640,00 € 226 958,70 €  - € 2,12 €  236 640,00 € 226 960,82 €  620 844,17 €  27 000,00 € 26 246,21 €  647 844,17 € 26 246,21 €

Résultat 2023 de la section + 75 386,04 €



### 2. Synthèse de la section d'investissement 2023

Dépenses d'investissement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
20 - Immobilisations incorporelles	85 480,88 €	4 519,30 €	5%
21 - Immobilisations corporelles	88 978,04 €	7 670,95 €	9%
23 - Immobilisations en cours	790 074,36 €	664 506,23 €	84%
Sous-total dépenses réelles	964 533,28 €	676 696,48 €	70%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 000,00 €	26 246,21 €	97%
041 - Opérations patrimoniales	70 000,00 €	33 657,04 €	48%
Sous-total dépenses d'ordre	97 000,00 €	59 903,25 €	62%
TOTAL	1 061 533,28 €	736 599,73 €	69%

Recettes d'investissement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves	288 666,29 €	288 666,29 €	100%
13 - Subventions d'investissement	- €	162 813,00 €	
Sous-total recettes réelles	288 666,29 €	451 479,29 €	156%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporte	32 822,82 €		0%
021 - Virement de la section d'exploitation	585 044,17 €		0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 000,00 €	81 574,00 €	96%
041 - Opérations patrimoniales	70 000,00 €	33 657,04 €	48%
Sous-total recettes d'ordre	772 866,99 €	115 231,04 €	15%
TOTAL	1 061 533,28 €	566 710,33 €	53%

Résultat 2023 de la section - 169 889,40 €



### Détail des dépenses d'investissement 2023

Principales dépenses d'investissement 2023 par projet	Montant ht
Etude de filière assainissement - Le Thélin	667 €
MOE renouvellement réseau Rue de Montfort/Glyorels	1 443 €
Relevés topographiques Rue de Montfort/Glyorels	2 370 €
TOTAL Etudes	4 479 €
Branchement complet souterrain - Le Landret	924 €
Fabrication et pose d'un branchement rue de la Chèze	2 348 €
Renouvellement de réseau d'assainissement Tronçons Rue des Glyorels, STEP et rue de Montfort	319 122 €
Renouvellement de réseau d'assainissement Rue de Montfort/Glyorels	250 216 €
Travaux de voirie et réseaux divers rue des Glyorels	95 168 €
TOTAL Travaux réseaux	667 778 €
TOTAL GLOBAL	672 257 €



Madame le Maire quitte la salle.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2023 du budget annexe assainissement de la commune tel que présenté ci-avant.



# IV - Résultat du budgetlotissement2023



### 1. Synthèse de la section de fonctionnement 2023

Dépenses de fonctionnement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
011 - Charges à caractère général	450 804,16 €	59 851,89 €	13%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 000,00 €	- €	0%
65 - Autres charges de gestion courante	75 811,89 €	- €	0%
Sous total Dépenses réelles	532 616,05 €	59 851,89 €	11%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	6 000,00 €	- €	0%
Sous-total Dépenses d'ordre	6 000,00 €	- €	0%
TOTAL	538 616,05 €	59 851,89 €	11%

Recettes de fonctionnement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	44 506,30 €	- €	0%
75 - Autres produits de gestion courante	10,00€	0,62€	6%
77 - Produits exceptionnels	33 880,00 €	- €	0%
Sous total Recettes réelles	78 396,30 €	0,62 €	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	454 219,75 €	59 851,27 €	13%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	6 000,00 €	- €	0%
Sous total Recettes ordre	460 219,75 €	59 851,27 €	13%
TOTAL	538 616,05 €	59 851,89 €	11%

Résultat 2023 de la section 0 €



### 2. Synthèse de la section d'investissement 2023

Recettes d'investissement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
16 - Emprunts et dettes assimilées	454 219,75 €	- €	0%
TOTAL	454 219,75 €	- €	- €
Dépenses d'investissement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	454 219,75 €	59 851,27 €	13%
TOTAL	454 219,75 €	59 851,27 €	13%

Résultat 2023 de la section - 59 851 €



Madame le Maire quitte la salle.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2023 du budget annexe lotissement de la commune tel que présenté ci-avant.





### Affectation des résultats

Commune de Plélan le Grand



### 1. Affectation des résultats du compte administratif 2023 Budget principal

·	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 (A)	325 581,67 €
Résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2022 (B)	- €
Résultat global de fonctionnement à affecter (D=A+B)	325 581,67 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2023 (E)	- 791 439,57 €
Résultat d'investissement reporté de l'exercice 2022 (F)	237 222,00 €
Résultat global d'investissement reporté en 2024 (G=E+F)	- 554 217,57 €
Restes à Réaliser 2023 en Dépenses (H)	1 058 018,37 €
Restes à Réaliser 2023 en Recettes (I)	838 037,00 €
Solde des restes à réaliser en Investissement (J=H-I)	- 219 981,37 €
Besoin en investissement à couvrir obligatoirement (K=G+J)	- 774 198,94 €

Il est proposé l'affectation des résultats suivants en 2024 :	
Résultat de fonctionnement cumulé	325 581,67 €
Excédent de fonctionnement reporté - compte 002	- €
Excédent de fonctionnement capitalisé- compte 1068	325 581,67 €



- ➤ Le Conseil municipal affecte les résultats comme suit :
- Au compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés + 325 581,67 €



### 2. Affectation des résultats du compte administratif 2023 Budget assainissement

	+
Résultat d'exploitation de l'exercice 2023 (A)	75 386,04 €
Résultat d'exploitation reporté de l'exercice 2022 (B)	620 844,17€
Résultat global d'exploitation à affecter (D=A+B)	696 230,21 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2023 (E)	- 169 889,40 €
Résultat d'investissement reporté de l'exercice 2022 (F)	32 822,82 €
Résultat global d'investissement reporté en 2024 (G=E+F)	- 137 066,58 €
Restes à Réaliser 2023 en Dépenses (H)	57 765,71 €
Restes à Réaliser 2023 en Recettes (I)	- €
Solde des restes à réaliser en Investissement (J=H-I)	- 57 765,71€
Besoin en investissement à couvrir obligatoirement (K=G+J)	- 194 832,29 €

Il est proposé l'affectation des résultats suivants en 2024 :	
Résultat de fonctionnement cumulé	696 230,21 €
Excédent de fonctionnement reporté - compte 002	501 397,92 €
Excédent de fonctionnement capitalisé- compte 1068	194 832,29 €



- ➤ Le Conseil municipal affecte les résultats comme suit :
- Au compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés + 194 832,29 €
- Au compte 002, report à nouveau en section d'exploitation + 501 397,92 €





## Attribution de subventions aux associations culturelles, sportives, environnementales et de loisirs - 2024

Commune de Plélan le Grand



### Attribution de subventions aux associations culturelles, sportives, environnementales et de loisirs 2024

Les dossiers de demande de subvention des associations culturelles, sportives, environnementales et de loisirs ont été étudiés par le Comité consultatif Famille, solidarités et lien social dans le cadre de l'élaboration du budget primitif.

L'ensemble des subventions est détaillé dans les tableaux joints en annexe.

Le montant total des subventions aux associations culturelles, sportives, environnementales et de loisirs proposé est de 35 320 €, dont 6 950 € de subventions exceptionnelles liées en partie à des événements ponctuels ayant lieu en 2024.



	Subvention de fonctionnement 2024	Subvention exceptionnelle 2024	TOTAL Subvention 2024
Associations culturelles, sportives, de loisirs, environnementales	28 370 €	6 950 €	35 320 €
ACCA	600€		600 €
Aikido Brocéliande Club	350€	450 €	800 €
Amicale des Sapeurs pompiers (Vétérants)	4 300 €		4 300 €
Amicale des Sapeurs pompiers (animations)	4 500 €		4 500 €
Association Thélandaise	500€	100 €	600 €
Azylis	800€		800 €
Bretagne Vivante	100€		100 €
Brocéliande Events	800€	700 €	1500€
Brocéliande Volley	1 000 €	600€	1 600 €
Cinéma l'Hermine			- €
Club de Brocéliande	200€		200 €
Club de cartonnage	120€		120 €
Club nature les Tétards	500€		500 €
Club Photo			- €
EAPB Athlétisme	450 €		450 €
Eau et Rivieres de Bretagne			- €
Fanfare Plélannaise	800€	700 €	1500€
Football Club Plélan/Maxent	1500€		1500€
Les fées du Traezh			- €



### SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES, SPORTIVES, DE LOISIRS, ENVIRONNEMENTALES

### Annexe à la délibération du 28 mars 2024

	Subvention de fonctionnement 2024	Subvention exceptionnelle 2024	TOTAL Subvention 2024
Associations culturelles, sportives, de loisirs, environnementales	28 370 €	6 950 €	35 320 €
GAP	450 €		450 €
Green Lyme Tour		350€	350 €
HBA (Haute Bretagne Athlétisme)			- €
Heidi a bien grandi	900€		900 €
Hispamebro	1 000 €		1000€
Interclub du vélodrome	650€	200 €	850 €
Jean-Pierre dans le désordre	800€		800 €
Jouer le jeu			- €
La Bouillotte			- €
La Plume de Brocéliande	850€	350€	1 200 €
l'ASSO	350€		350 €
Les dansous du gué	500€		500 €
Les motards arthuriens	900€	3 000 €	3 900 €
Plélan Globetrotters	200€		200 €
R'Mine verte	800€		800 €
Saturnalia	500€		500 €
Tennis club ATP	1 000 €		1 000 €
UNC Devoir de Mémoire	250€		250 €
US Mordelles gym	- €		- €
Vélo club Plélannais	1350€		1 350 €
Yoga pour tous	500€		500 €
Yukikan de Brocéliande	850€	500 €	1 350 €



### SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS A VOCATION SOCIALE

### Annexe à la délibération du 28 mars 2024

	Subvention de fonctionnement 2024	Subvention exceptionnelle 2024	TOTAL Subvention 2024
Associations sociales	1 060 €	250€	1 310 €
AFM Téléthon	50€		50 €
AFSEP scélrose	30€		30 €
Alcool Assistance	30€		30 €
APF France handicap			- €
Associatin CLOE	- €		- €
Association Grand Champ EPHAD Maxent	60 €		60 €
Association Laryngectomisés, mutilés de la voix	30€		30 €
ATD Quart monde	30€		30 €
Banque alimentaire	100€		100 €
CDIFF 35 (droits des femmes et des familles)	300€		300 €
EPHAD Villa Saint Joseph (animation)		250€	250 €
FNATH	50€		50 €
France ADOT	50€		50 €
Handicap service 35	30€		30 €
Prévention routière	50€		50 €
Restos du cœur			- €
Rêves de clown	50€		50 €
Secours Populaire	50€		50 €
Solidarité paysans	100€		100 €
Sos Amitiés	50€		50 €



#### SUBVENTIONS 2024 AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AU TITRE DES SORTIES ET ACTIVITES SPECIFIQUES

#### Annexe à la délibération 2024-03-07

	Nombre d'élèves	Montant	Total	subvention ordinaire	subvention exceptionnelle	TOTAL
SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES				8 575 €	- €	8 575 €
Ecole maternelle publique "Les Mains Vertes"				1 415 €	- €	1 415 €
Activités pédagogiques: 15€ par élève plélanais	61	15 €	915 €	915 €		
Voyages scolaires avec nuitée : 25€ par élève - Sur justificatif	0	25 €	- €	- €		
Si pas de voyage : enveloppe projet forfait 500€	1	500 €	500 €	500 €		
Ecole élémentaire publique "La Pierre Pourprée"				2 035 €	- €	2 035 €
Activités pédagogiques: 15€ par élève	99	15 €	1 485 €	1 485 €		
Voyages scolaires avec nuitée : 25€ par élève - Sur justificatif	22	25 €	550 €	550 €		
Si pas de voyage : enveloppe projet forfait 500€	0	500€	- €	- €		
Ecole maternelle et élémentaire privée "Notre Dame"				3 165 €	- €	3 165 €
Activités pédagogiques: 15€ par élève	151	15 €	2 265 €	2 265 €		
Voyages scolaires avec nuitée : 25€ par élève - Sur justificatif	36	25 €	900 €	900 €		
Si pas de voyage : enveloppe projet forfait 500€	0	500 €	- €	- €		
Collège privé "L'Hermine"				1 520 €	- €	1 520 €
Voyage scolaire 20€ par élève - sur justificatifSortie 4ème	6	20€	120 €	120 €		
Voyage scolaire 20€ par élève - sur justificatifSortie 5ème	34	20€	680 €	680 €		
Voyage scolaire 20€ par élève - sur justificatifSortie 3ème	36	20€	720 €	720 €		
Collège public "Brocéliande" Guer				440 €	- €	440 €
Voyages scolaires avec nuitée : 20€ par élève - Sur justificatif	22	20 €	440 €	440 €		
Chambre des métiers de l'Artisanat Bretagne				- €		
demande 100 euros par apprenti (Maël Boileau)	0	100 €	- €	- €		
ENFANTS A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS				200€	- €	200 €
Maison familiale rurale Saint Symphorien	0	50 €	0€	0€		
IME "les Ajoncs d'or" Montfort	4	50 €	200 €	200€		
TOTAL				8 775 €	- €	8 775 €



#### SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES ET ASSOCIATIONS SCOLAIRES

#### Annexe à la délibération 2024-03-07

	Subvention 2023	Subvention demandée 2024	Subvention 2024	Commentaires
ASSOCIATIONS SCOLAIRES				
Ecoles primaires publiques	650 €	400 €		
OCCE Pierre Pourprée	150€	0€	150€	
OCCE Mains vertes	150 €	0€	150€	
Amicale Laïque des écoles publiques de Plélan	350 €	400 €	400 €	Matériel pour fête de l'école
Ecole privée Notre-Dame	500 €	1 000 €		
APEL Ecole Notre Dame	350 €	1 000 €	400 €	Aménagement cour (tables, bancs, traçage)
UGSEL	150€	0€	- €	
Collège privé l'Hermine	500 €	1 500 €		
AS Collège l'Hermine	0€	1 000 €	350 €	Compétitions & achat matériel
Association Orchestra	500 €	500 €	500 €	Concert EHPAD & déplacement RHEU
TOTAL	1 650 €	2 900 €	1 950 €	

	Subvention 2023	Subvention demandée 2024		Subvention 2024	Commentaires
Autres subventions				- €	
Bourse BAFA	300€	0€	0€	0€	Versé à la famille 150€ par jeune

	Subvention 2023	Subvention demandée 2024	Subvention 2024	
TOTAL GENERAL	1 950 €	2 900 €	0€	



Le Conseil municipal attribue aux associations culturelles, sportives, environnementales et de loisirs les subventions pour 2024 telles que présentées dans le tableau joint en annexe à la présente délibération, pour un montant total de 35 320 €.





### Attribution de subventions scolaires et associations liées - 2024

Commune de Plélan le Grand



### Attribution de subventions scolaires et associations liées 2024

### Subventions aux établissements primaires de la commune

Il est proposé cette année de :

- maintenir les modalités de calcul et d'attribution 2023 des subventions aux établissements scolaires pour les sorties scolaires et activités pédagogiques, soit une subvention de 15€ par élève qui permet de financer les activités pédagogiques et les sorties scolaires à la journée.
- maintenir la subvention de 25€ par enfant pour les sorties avec nuitée (sur justificatifs)
- maintenir l'attribution d'une subvention forfaitaire de 500 € pour le financement d'un projet organisé sur l'année pour les écoles n'organisant pas de sortie scolaire.

### Subventions aux établissements secondaires

Il est proposé de reconduire la subvention de 20€ par collégien plélanais participant à un voyage scolaire. Cette disposition s'applique au Collège Hermine ainsi qu'au collège Brocéliande de Guer.

### Synthèse des subventions proposées

L'ensemble des subventions est détaillé dans les tableaux joints en annexe. Les montants totaux par type d'association sont les suivants :

Etablissements scolaires : 8 875 €

Associations scolaires : 1 950 €

TOTAL: 10 825 €

Le Conseil municipal attribue aux écoles et associations liées les subventions pour 2024 telles que présentées dans le tableau joint en annexe à la présente délibération, pour un montant total de 10 825 €.





### Attribution de subvention au CCAS - 2024

### Commune de Plélan le Grand



### Attribution de subventions scolaires et associations liées 2024

Le budget du CCAS permet de financier l'aide sociale légale et facultative, de subventionner des organismes partenaires, d'organiser le repas des aînés, de financer l'opération Dictionnaire pour les collégiens et l'action Argent de poche pour les jeunes.

Afin de financer son action, le CCAS a besoin d'une subvention d'équilibre versée par le budget principal de la commune. La subvention sollicitée s'élève pour 2024 à 18 000 € (soit 2 000 € de plus qu'en 2023, en lien avec le transfert de charges des subventions liées à la solidarité de 1 310 € en 2024 désormais versées par le CCAS).



Le Conseil municipal attribue au CCAS une subvention de 18 000 € pour l'exercice 2024.





### Vote des taux des impôts directs locaux 2024

Commune de Plélan le Grand



### Vote des taux des impôts directs locaux 2024

L'état 1259, délivré par l'administration fiscale, notifie à la collectivité les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Madame le Maire présente l'état 1259.

Pour rappel, la taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5
Taxe foncière bâtie (TFB)	3 843 924	36,76	106,67	3 964 000	1 457 166
Taxe foncière non bâties (TFNB)	190 386	47,17	124,29	197 900	93 349
Taxe d'habitation (TH)	322 781	15,45	63,29	282 400	43 631
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
	1 594 146				

#### 6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

#### 6.1. TAUX PLAFONDS

	Taux movens communaux		Taux plafonds	Taux des EPCI	Taux plafonds	
Taxes	de 2023 au niveau :		de 2024	de 2023	communaux à ne pas dépasser pour 2024	
	national 11	départemental 12	13	14	(col. 13 - col. 14) 15	
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	43,15	107,88	1,21000	106,67	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	47,99	127,05	2,76000	124,29	
Taxe d'habitation (TH)	24,45	29,65	74,13	10,84000	63,29	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	



### Vote des taux des impôts directs locaux 2024

**Considérant** que le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases est fixé par la loi de finances pour 2024 à 3,8% (7,1 % en 2023),

**Considérant** que les dépenses de fonctionnement ont augmenté, notamment suite à un important travail réalisé sur l'organisation au sein des services municipaux, mais également suite à la mise en place de nouveaux services dont l'ouverture de la Canopée Tranche 2, et en lien avec l'augmentation des coûts de fonctionnement et d'investissement due à l'inflation depuis plusieurs années,

En conséquence, il est proposé d'augmenter les taux de 6% comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 38,97 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 50,00 %
- Taxe d'habitation (TH) : 16,38 %



### Le conseil municipal :

- ➤ DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 38,97 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 50,00 %
- Taxe d'habitation (TH) : 16,38 %
- > CHARGE Madame le Maire ou son représentant de notifier cette décision aux services préfectoraux et de leur transmettre l'état 1259 complété et accompagné d'une copie de la présente décision.





### **Budgets Primitifs 2024**

Commune de Plélan le Grand



### **SOMMAIRE**

- I Section de fonctionnement du budget principal 2024
- II Section d'investissement du budget principal 2024
- III Budget annexe assainissement 2024
- IV Budget annexe lotissement 2024



## Section de fonctionnement 2024



### Synthèse de la section de fonctionnement 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	BP 2024
011 - Charges à caractère général	1 301 786,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 117 340,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	574 730,00 €
66 - Charges financières	86 800,00 €
67 - Charges spécifiques	1 500,00 €
014 - Atténuations de produits	1 000,00 €
Sous-total dépenses réelles	4 083 156,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	62 385,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	393 800,00 €
DEPENSES TOTALES	4 539 341,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRES	BP 2024
013 - Atténuations de charges	37 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	440 600,00 €
73 - Impôts et taxes	542 300,00 €
731 - Fiscalité locale	1 730 300,00 €
74 - Dotations et participations	1 514 200,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	194 441,00 €
77 - Produits spécifiques	500,00€
Sous-total recettes réelles	4 459 341,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	80 000,00 €
RECETTES TOTALES	4 539 341,00 €

Différence entre recettes réelles et dépenses réelles - 376 185 €



## Recettes de fonctionnement 2024



#### **Chapitre 70 - Produits des services**

BP 2024 : 440 600,00 €

Rappel:

*BP 2023 = 392 500,00 €* 

*CA 2023 = 457 003,67 €* 

Augmentation des prévisions de produits des services publics en 2024 s'expliquant notamment par une hausse des tarifs périscolaires depuis septembre 2023, particulièrement visible sur les recettes liées au restaurant scolaire.



#### **Chapitre 73 - Impôts et taxes**

**BP 2024 : 2 272 600,00 €** 

Rappel:

*BP 2023 = 2 119 781,00 €* 

*CA 2023 = 2 086 239,54 €* 

- Contributions directes: progression d'environ + 180 000 € (cette progression résulte principalement de l'augmentation des trois taux de 6% (+ 93 000 €), de la revalorisation forfaitaire des bases fiscales de 3,9 % et de l'augmentation physique du nombre de foyers fiscaux de 2%
- Attribution de Compensation (AC) et Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) stables par rapport à 2023
- Taxe additionnelle aux droits de mutation : diminution de 43 000 € par rapport au BP/DM 2023 en raison de la diminution des mutations foncières au niveau départemental.



#### **Chapitre 74 - Dotations, Participations et Subventions**

**BP 2024 : 1 514 200,00 €** 

Rappel:

*BP 2023 = 1 534 068,00 €* 

*CA 2023 = 1 473 126,98 €* 

- Progression de la Dotation Forfaitaire de 3 700 €, stabilisation de la DSR et de la DNP
- Diminution des compensations fiscales de l'Etat entre 2023 et 2024 en raison de la perception de compensations exceptionnelles liées à une régularisation fiscale d'une entreprise soit une baisse totale des crédits de compensations de 159 000 €
- Perception de subventions exceptionnelles en 2024 liées à la déconstruction du centre social : 130 000 €



#### **Chapitre 75 - 013 - 77 - Autres recettes réelles**

#### **BP 2024:**

**Chapitre 75: 194 441,00 €** (BP 2023: 91 000,00 € / CA 2023: 104 321,87 €)

**Chapitre 013:** 37 000,00 € (BP 2023: 52 000,00 € / CA 2023: 61 033,42 €)

**Chapitre 77:** 500,00 € (BP 2023 : 115 500,00 € / CA 2023 : 44 263,15 €)

- Chapitre 75: modification du chapitre liée à la M57: auparavant recettes liées principalement à l'encaissement des loyers et fermages (stable 81 000 €), désormais cela inclus en plus des produits exceptionnels (pour 2024: remboursement de l'assurance pour le litige rue des Glyorels et autres remboursements liés à des « trop versés » antérieurs)
- <u>Chapitre 013</u>: remboursements sur charges de personnel estimés à la baisse pour 2024 car diminution estimée des absences
- <u>Chapitre 77</u> « Produits exceptionnels » devient « Produits spécifiques » avec la M57 : les produits exceptionnels sont dans d'autres chapitres, notamment aux chapitres 74 et 75. Désormais, « Produits spécifiques » inclut uniquement les crédits pour mandats annulés sur exercices antérieurs

#### Chapitre 042 - 002 - Recettes d'ordre

**BP 2024:** 

**Chapitre 042 :** 80 000,00 € (BP 2023 : 60 000,00 € / Réalisé 2023 : 84 108,04 €)

**Chapitre 002 : 0 €** (BP 2023 : 0 €)

- Chapitre 042 : travaux en régie augmentés selon le réalisé en 2023 et les travaux prévus en 2024
- Chapitre 002 : pas d'inscription à ce chapitre car l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2023 est affectée de manière obligatoire au compte 1068 des recettes d'investissement



# Dépenses de fonctionnement

2024



#### Chapitre 011 - Charges à caractère général

BP 2024 : 1 301 786,00 €

Rappel:

*BP 2023 = 1 338 859,00 €* 

*CA 2023 = 1 258 745,73 €* 

- Stabilisation des dépenses relatives à l'énergie estimées à 279 200 €
- Augmentation du coût des repas du service de restauration scolaire (révision de prix +6/7% estimé à partir de septembre 2024)
- Prise en compte des besoins des services (élagage, campagne de marquage au sol reportée, appel à une archiviste, prestation d'éco-pâturage...) tout en rationalisant au maximum les dépenses.



#### Evolution des principaux comptes du chapitre 011

Comptes	Libellé compte	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024	Ecart en €
611	Contrat de prestations de service (Interval notamment)	175 900,00 €		200 461,00 €	24 561,00 €
60612	Electricité	235 889,00 €		192 200,00 €	- 43 689,00 €
6042	Achats de prestations de service (repas cantine notamment)	170 000,00 €		185 000,00 €	15 000,00 €
60621	Combustibles	75 000,00 €		67 000,00 €	- 8 000,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	65 715,52 €		64 920,00 €	- 795,52€
6156	Maintenance (divers contrats)	53 568,87 €		58 090,00 €	4 521,13 €
615231	Entretien voirie	45 800,00 €		48 300,00 €	2 500,00 €
615221	Entretien et réparation bâtiments	37 700,00 €		37 000,00 €	- 700,00€
61551	Entretien et réparation matériel roulant	37 000,00 €		31 000,00 €	- 6 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	25 000,00 €		27 275,00 €	2 275,00 €
60633	Fournitures de voirie	30 100,00 €		27 200,00 €	- 2 900,00 €
6135	Locations mobilières (photocopieurs, nacelles, hypothèse benne marché)	13 014,48 €		24 350,00 €	11 335,52 €
60622	Carburants	30 000,00 €		24 000,00 €	- 6 000,00 €
6161	Assurances multirisques	14 500,00 €		21 000,00 €	6 500,00 €
60611	Eau et assainissement	24 000,00 €		20 000,00 €	- 4 000,00 €

#### **Chapitre 012 – Charges de personnel**

#### **INSCRIPTION BUDGETAIRE 2024 : 2 117 340 €**

#### Rappel:

BP 2023 sans DM = 1 843 350,00 € / Avec DM = 1 968 350,00 €) CA 2023 = 1 968 318,36 €

#### **Contexte national:**

- Revalorisation de 5 points d'indice de l'ensemble des agents au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- Revalorisations successives du SMIC et du point d'indice en 2022 et 2023

#### **Contexte local:**

- 4 recrutements validés fin 2023
- 5 avancements de grade en 2024
- Augmentation de la cotisation d'assurance des risques statutaires
- Attribution des tickets restaurant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024
- Augmentation du temps d'intervention des agents d'entretien
- Revalorisation du Régime Indemnitaire en 2022 appliquée en 2023

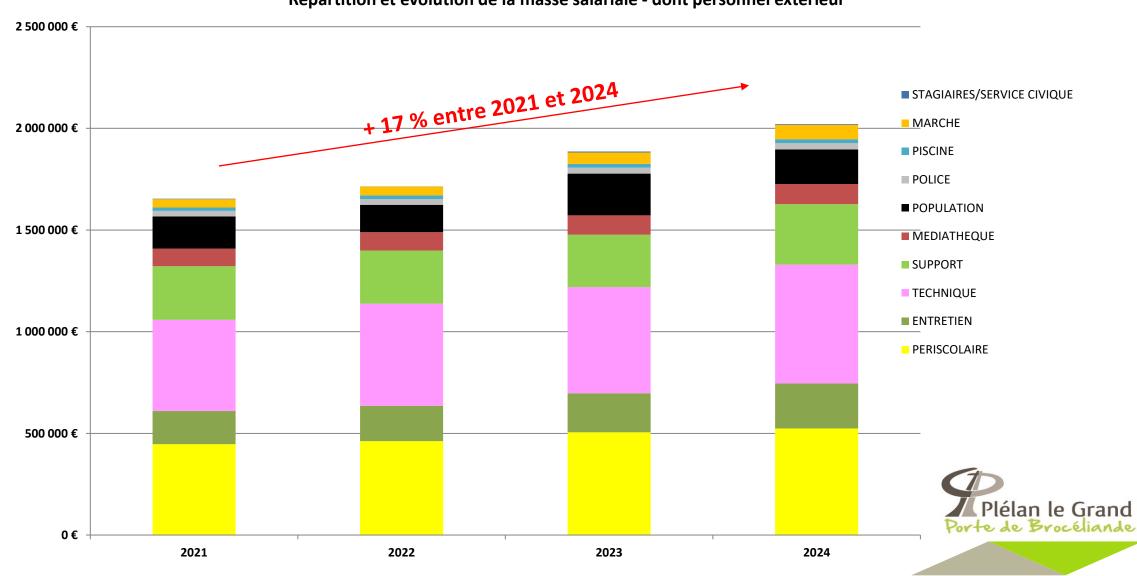
#### **Evolution:**

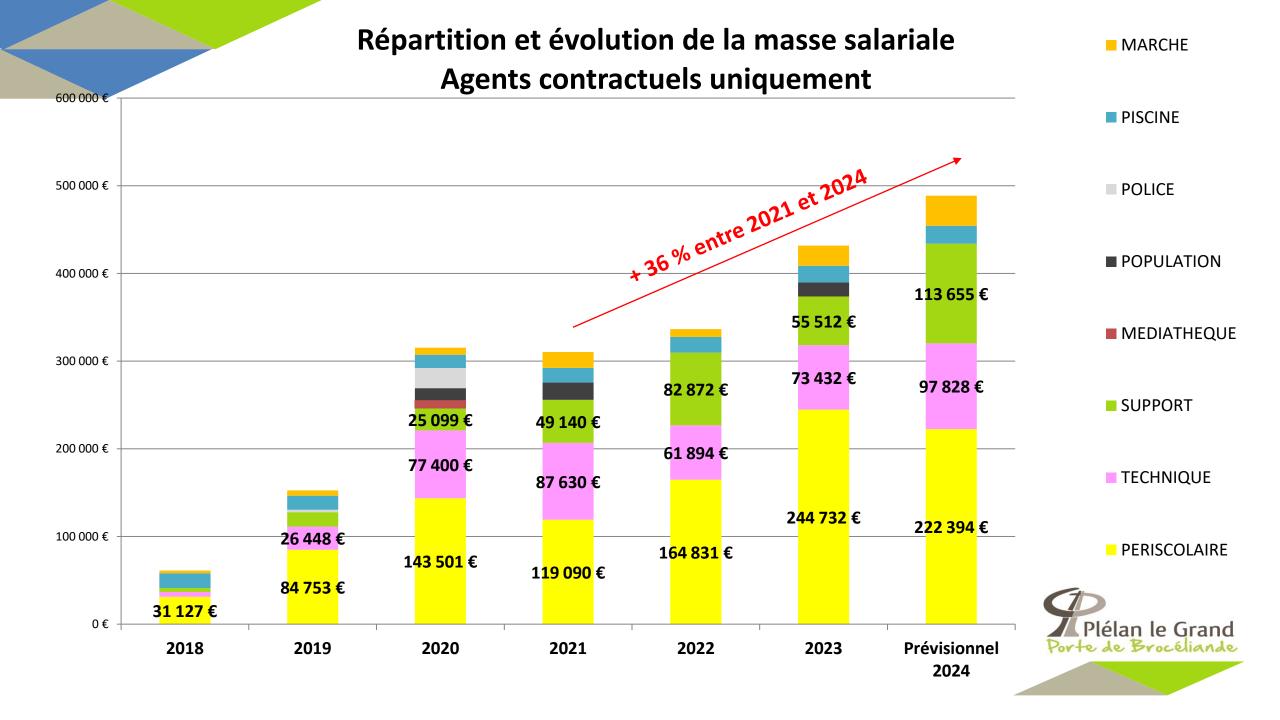
Prévision d'augmentation de 7.29% de la masse salariale

#### **Ecarts:**

- Revalorisation de 5 pt d'indice :
  - + 21 700€
- Renfort équipes : + 140 000€
- Avancements de grade : + 2 000€
- Ticket restaurant : + 4 900€

#### Répartition et évolution de la masse salariale - dont personnel extérieur





#### **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante**

**BP 2024 : 574 730,00 €** 

Rappel:

*BP 2023 = 375 960,00 €* 

*CA 2023 = 354 984,88 €* 

Principales évolutions en comparaison avec le BP 2023 :

- Intégration des dépenses exceptionnelles au sein de ce chapitre suite au passage en nomenclature M57, dépenses liées à la déconstruction du centre social notamment (+ 200 000 €)
- Contrat d'association avec l'école privée (stable = 104 000 €)
- Participation au CCAS (+ 2 000 €)
- Retraite complémentaires élus (+ 1 800 € )
- Subventions aux associations (+ 14 000 €, dont 6 600 € d'adhésion village étape et 6 950 € de subventions exceptionnelles à des associations)



#### **Chapitre 66 – Charges financières**

BP 2024 : 86 800,00 €

Rappel:

*BP 2023 = 58 000,00 €* 

*CA 2023 = 47 859,20 €* 

Augmentation des charges financières résultant de l'emprunt d'1 millions d'€ souscrit fin novembre 2023.



#### **Chapitre 042 - 67 - 014 - 023 - Autres charges**

#### **BP 2024:**

Chapitre 67 : 1500,00 € (BP 2023 : 205 000 € / CA 2023 : 3 632,09 €)

Chapitre 014: 1 000,00 € (BP 2023: 3 000 € / CA 2023: 730 €)

Chapitre 023 : 62 385,00 € (BP 2023 : 60 680 €)

Chapitre 042 : 393 800,00 € (BP 2023 : 362 500 € / CA 2023 : 348 890,75 €)

- Chapitre 67 (charges spécifiques) : Les dépenses exceptionnelles ne sont plus dans ce chapitre. Il ne reste plus que les charges annulées sur exercice antérieur.
- Chapitre 014 : Dégrèvement fiscal potentiel pour les jeunes agriculteurs
- Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement
- Chapitre 042: Amortissement des immobilisations en progression



#### **Epargne brute prévisionnelle 2024**

Epargne brute prévisionnelle 2024	377 185 €
Dépenses réelles de fonctionnement	4 081 656 €
Recettes réelles de fonctionnement	4 458 841 €
Epargne brute prévisionnelle 2024 – retraitée du non récurrent	362 797 €
Dépenses réelles de fonctionnement	3 859 916 €
Recettes réelles de fonctionnement	4 222 713 €

Nota bene : annuité de la dette en capital 386 K€



# II. Section d'investissement 2024



#### Synthèse de la section d'investissement 2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	BP 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	554 217,25 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	400 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	137 359,00 €
204 - Subventions d'équipements	120 470,00 €
21 - Immobilisations corporelles	644 147,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 581 907,75 €
Sous-total dépenses réelles	3 438 101,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert (travaux en régie)	80 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	60 000,00 €
DEPENSES TOTALES	3 578 101,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	BP 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €
10 - Dotations, Fonds divers et Réserves 🦊	745 582,00 €
13 - Subventions d'investissement	1 095 818,00 €
16 - Emprunts et dettes	1 067 041,00 €
23 - Immobilisations en cours	- €
Sous-total recettes réelles	2 908 441,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	392 300,00 €
041 - Opérations patrimoniales	60 000,00 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	154 975,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	62 385,00 €
RECETTES TOTALES	3 578 101,00 €

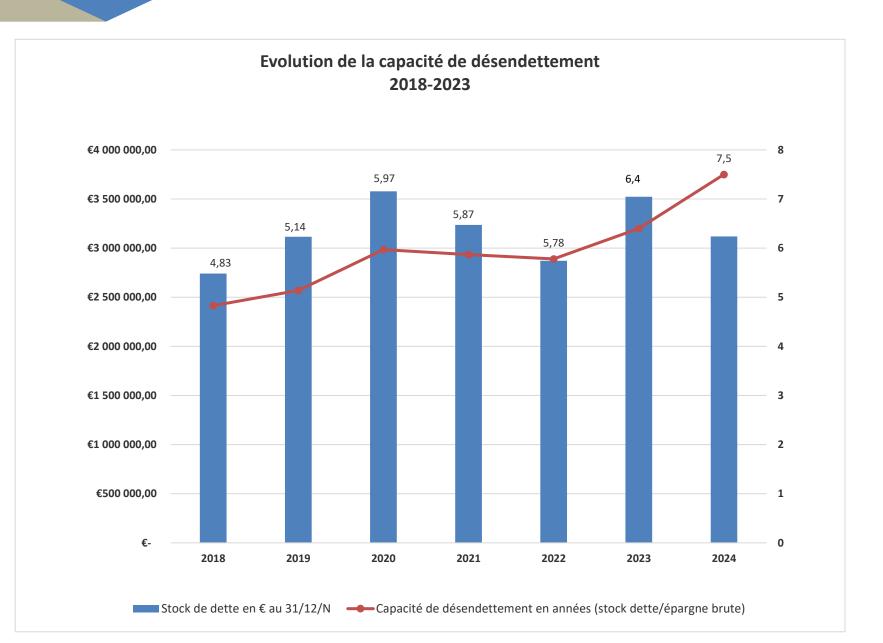
- **★** Excédent fonctionnement 2023 affecté + FCTVA
- + Taxe d'aménagement



## Dépenses d'investissement 2024



#### **Chapitre 16 - Emprunts et dettes**



Stock de dette en diminution en 2024 malgré l'emprunt d' 1 M € souscrit fin d'année 2023

Mais une capacité de désendettement dégradée en lien avec la baisse de l'épargne brute.



#### Dépenses d'investissement par opérations





Autres opérations (remboursement du capital des emprunts et opérations d'ordre)

540 000 €



#### Opérations pluriannuelles d'investissement : 1 470 095 €

Chapitres	Opérations pluriannuelles - <u>Equipements</u> -	1 046 032€
20/23	Maison de l'Enfance et des services – La Canopée T2	733 477 €
20/23	Réseau de chaleur	272 604 €
20/23	Digue des Forges	5 352 €
20	Extension Salle des sports (honoraires)	34 600 €

Chapitres	Opérations pluriannuelles – <u>Voirie</u> -	424 063 €
20/23	Rue des Glyorels	424 063 €

#### **Opérations annuelles d'investissement : 768 477 €**

Plélan le Grand Porte de Brocéliande

	Chapitre	Service/Lieu	Montant
	21	Equipement des services	143 222 €
		Service population	5 998 €
		Service Police municipale	810€
-Acquisition m		Service Marché	3 522 €
informatique   38 636 €	pour les écoles :	Service Enfance, jeunesse, scolaire	4 800 €
	ent de matériel	Service technique	53 729 €
services : 33 4	et copieurs tous 00 €	Service Médiathèque / Culture	5 032 €
-Autolaveuse	·	Service entretien	8 224 €
-Mobilier pour médiathèque	lu	Développement local / Vie associative	760 €
-Renouvelleme poubelles du d		Autres services et divers (dont photocopieurs divers lieux)	16 171 €
pouveries au c		Ecoles publiques	38 636 €

#### **Opérations annuelles d'investissement : 768 477 €**

	Chapitre	Libellé	Montant
	21	Acquisition et travaux	625 254 €
		Equipements du restaurant scolaire	112 867 €
		Bâtiments et équipements	126 791 €
-Ligne de self au re scolaire	estaurant	Travaux de l'ancien Centre d'Incendie et de Secours	52 274 €
-Entretien du patr	imoine	Voirie rurale	61 140 €
municipal		Voirie urbaine	67 242 €
-Programme annu rurale et urbaine	iel de voirie	Eclairage public / illuminations	74 940 €
-Deux acquisitions	s foncières	Acquisitions foncières	130 000 €

(rue de l'hermine et rue des

artisans)



#### **Opérations développement urbain : 271 277 €**

Chapitre	Libellé	Montant
	Etudes/Acquisitions/travaux	271 277 €
	« Le landret » - Honoraires	2 400 €
20/204	« Maison Blanche » - acquisitions foncières / réunion publique	105 360 €
21/23	Liaisons cyclables Le Thélin Bourg*	108 496 €
	Signalétique	32 822 €
	Subvention Espacil Résidence les pommiers	22 200€



<sup>\*</sup> Recette attendue CD35 d'environ 44 500 €

## Recettes d'investissement

2024



#### Synthèse de la section d'investissement 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRES	BP 2024		
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €		
10 - Dotations, Fonds divers et Réserves 🗯	745 582,00 €		
13 - Subventions d'investissement	1 095 818,00 €		Emprunt d'équilibre
16 - Emprunts et dettes	1 067 041,00 €	$\longrightarrow$	budgétaire
23 - Immobilisations en cours	- €		baabetane
Sous-total recettes réelles	2 908 441,00 €		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	392 300,00 €		
041 - Opérations patrimoniales	60 000,00 €		Cellule commerciale
024 - Produits des cessions d'immobilisations	154 975,00 €	$\longrightarrow$	Terrain lotissement
021 - Virement de la section de fonctionnement	62 385,00 €		Délaissé chemin
RECETTES TOTALES	3 578 101,00 €		



Excédent fonctionnement 2023 affecté + FCTVA+ Taxe d'aménagement

#### Emprunt d'équilibre

- L'équilibrage du budget nécessite l'inscription d'un emprunt d'équilibre de 1 067 041 €.
- Le rapport d'orientations budgétaires estimait qu'un emprunt d'1,5 millions euros serait à mobiliser pour financer le PPI
- Rester vigilant sur le niveau de **trésorerie** et notamment dans le cadre du transfert de la compétence assainissement
- Assurer une veille active sur le marché financier et les opportunités





#### Subventions d'équipement notifiées inscrites au BP 2024















	Montant
Maison de l'enfance et des services T2	406 814,00 €
Réseau de chaleur	370 624,00 €
Digue des Forges Programme 2021	180 956,00 €
Boucles Pédestres	19 643,00 €
Accompagnement pratique du vélo	3 120,00 €
Fonds de concours pour la rénovation de logements sociaux	3 000,00 €
Fonds de concours pour la construction de logements	39 000,00 €
Eclairage terrains des sports	10 101,00 €
Matériel de désherbage	6 000,00 €
Travaux de voirie rue des glyorels	12 060,00 €
Liaison douce Thélin Bourg	44 500,00 €
Total	1 095 818,00 €



## Délibération

Le Conseil municipal adopte le budget primitif de la commune pour 2024 tel que présenté ci-dessus.



## III. Budget annexe Assainissement

2024



## Budget Assainissement Synthèse - Section d'exploitation 2024

Dépenses	
Compte	Budget 2024
011 - Charges à caractère général	112 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	35 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00 €
022 - Dépenses imprévues ( exploitation )	5 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	468 229,73 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	110 668,19 €
TOTAL	735 897,92 €
Recettes	
Compte	Budget 2024
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	501 397,92 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	26 500,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	208 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,00€
TOTAL	735 897,92 €

## Budget Assainissement Synthèse - Section d'investissement 2024

Dépenses	
Compte	Budget 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	104 243,76 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 500,00 €
041 - Opérations patrimoniales	70 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	45 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	45 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	494 222,53 €
TOTAL	784 966,29 €
Solde des RAR 2023	57 765,71 €
TOTAL dont RAR 2023	842 732,00 €
Recettes	
Compte	Budget 2024
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €
021 - Virement de la section d'exploitation	468 229,73 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 669,00 €
041 - Opérations patrimoniales	69 000,98 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	194 832,29 €
13 - Subventions d'investissement	0,00€
TOTAL	842 732,00 €

## Dépenses d'investissement par type de projet

1- EXTENSIONS ET RENOVATIONS DU RESEAU LIEES A DES TRAVAUX DE VOIRIE	119 856 €
Rénovation rue des Glyorels	52 384 €
Aménagement d'une aire de Camping Car (ancien camping) (MOE + TRVX)	12 000 €
Branchement EU - rue des Ormes sur chemin des châteaux	8 000 €
Travaux d'aménagement en amont du lotissement urbatys - rue de la Chèze (MOE + TRVX)	47 472 €
2- RENOVATIONS de RESEAU LIEES AU SDEU/ RESORPTION EAUX PARASITES	56 704 €
SDEU - Rénovation rue de Montfort/Rue des Glyorel MOE	9€
SDEU - Rénovation rue de Montfort/Rue des Glyorel travaux	52 375 €
SDEU- Rénovation Rue de la Chèze Est (travaux+MOE)	4 320 €
3- TRAVAUX STATION D'EPURATION et POSTES RELEVAGE	49 673 €
Mise en place d'une juppe autour des bassins d'aération + douche	44 280 €
Traitement H2S postes de relevage	5 393 €
4-ETUDES	24 000 €
Faisabilité Extension station	24 000 €
TOTAL INVESTISSEMENTS Budget Assainissement	250 233 €



## Délibération

Le Conseil municipal adopte le budget primitif du budget annexe assainissement pour 2024 tel que présenté ci-dessus.



# IV. Budget annexeLotissement

2024



## Budget Lotissement des Ormes Synthèse - Section de fonctionnement 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRES	BP 2024	
011 - Charges à caractère général	392 252,43 €	
65 - Autres charges de gestion courante	10,00€	
Sous-total dépenses réelles	392 262,43 €	
023 - Virement à la section d'investissement	78 396,30 €	
042 - Variation du stock	59 851,27 €	
Sous-total dépenses d'ordre	138 247,57 €	
DEPENSES TOTALES	530 510,00 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES

75 - Autres produits de gestion courante

77 - Produits spécifiques

78 386,30 €

Sous-total recettes réelles

78 396,30 €

042 - Opération de stocks - variation terrains aménagés

78 396,30 €

RECETTES TOTALES

530 510,00 €

= Dépenses réelles prévues en 2024 : achat terrain auprès BP principal, études et travaux

= Stock 2023 annulé : Dépenses réelles 2023

= Stock final : Dépenses réelles 2023 + dépenses réelles prévues en 2024

### Budget Lotissement des Ormes Synthèse - Section d'investissement 2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRES	BP 2024
001 - Résultat d'investissement reporté (déficit)	59 851,30 €
042 - Opération de stocks - stock final terrains	452 113,70 €
DEPENSES TOTALES	511 965,00 €

= Stock final : Dépenses réelles 2023 + dépenses réelles prévues en 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRES	BP 2024	
16 - Emprunts et dettes	373 717,43 €	
Sous-total recettes réelles	373 717,43 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	78 396,30 €	
040 - Variation du stock	59 851,27 €	
Sous-total dépenses d'ordre	138 247,57 €	
RECETTES TOTALES	511 965,00 €	

= Stock 2023 annulé: Dépenses réelles 2023



## Délibération

➤ Le Conseil municipal adopte le budget primitif du budget annexe lotissement pour 2024 tel que présenté ci-dessus.

